

COQUELUCHE

Madame,

Depuis quelques années, il est constaté une augmentation du nombre de cas de coqueluches.

Il s'agit d'une maladie bactérienne très contagieuse qui se manifeste par de la fièvre et des quintes de toux qui se prolongent plusieurs semaines.

Chez les nourrissons de moins de 6 mois qui ne sont pas encore couverts par leur propre schéma vaccinal, cette maladie est grave (complications respiratoires, neurologiques).

Elle n'immunise que très mal. Toute personne qui n'a pas été revaccinée ou qui n'a pas contracté la coqueluche dans les 5 ans, peut à nouveau la contracter et la transmettre à votre bébé.

Jusqu'à présent, en France il était préconisé de protéger les nouveaux-nés par la méthode du « cocooning » : Vaccination des soignants, des parents et de l'entourage proche du futur nouveau-né pour assurer sa protection.

L'évaluation faite ces dernières années montre que cette stratégie ne fonctionne pas bien en comparaison avec les résultats obtenus dans de nombreux pays en Europe (Espagne, Irlande, Royaume-Uni, République tchèque, Belgique, Suisse) en Amérique (Argentine, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis, Mexique) et en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) qui ont décidé depuis plus de 10 ans de faire systématiquement un rappel aux femmes enceintes pour protéger directement le futur bébé par transfert des anticorps au cours de la grossesse.

La vaccination pendant la grossesse peut se faire avec un vaccin trivalent (dTCa) ou tétravalent (dTCaP) selon disponibilité.

Il est par ailleurs aussi démontré que ces vaccins sont sans sur risque pour la femme enceinte

Ainsi il est désormais recommandé de vacciner les femmes enceintes contre la coqueluche pendant leur grossesse, entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée (SA), pour assurer le transfert trans-placentaire passif des anticorps maternels et assurer une protection optimale du nouveau-né.

L'HAS recommande que la vaccination contre la coqueluche soit effectuée pour chaque grossesse, pour protéger directement chaque nouveau-né.

Si ce vaccin n'a pas pu être fait, il est alors recommandé de recourir au cocooning:

- Rappel de vaccin de la mère en maternité
- Rappel de Vaccination au plus tôt à tous les proches du futur nouveau-né (père, grands-parents, amis proches, nounous...).

L'équipe de la maternité

